

## Profil requis pour représenter Physioswiss au sein du comité de branche de DigiSanté

### Le programme DigiSanté et le comité de branche

DigiSanté est le programme national visant à promouvoir la transformation numérique dans le système de santé. Ce programme a été conçu, sur mandat du Conseil fédéral, par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), en collaboration avec l'Office fédéral de la statistique (OFS). DigiSanté a une durée de dix ans jusque 2034). Le lancement de la phase opérationnelle doit permettre la mise en œuvre concrète de mesures stratégiques dont l'objectif est d'augmenter la qualité des traitements, la sécurité des patient·e·s et l'efficacité du système de santé.

Lien vers les informations détaillées du programme: [DigiSanté](#)

### Le comité de branche

Le comité de branche de DigiSanté agit sur le plan stratégique, eu égard à l'ensemble du programme DigiSanté.

Missions :

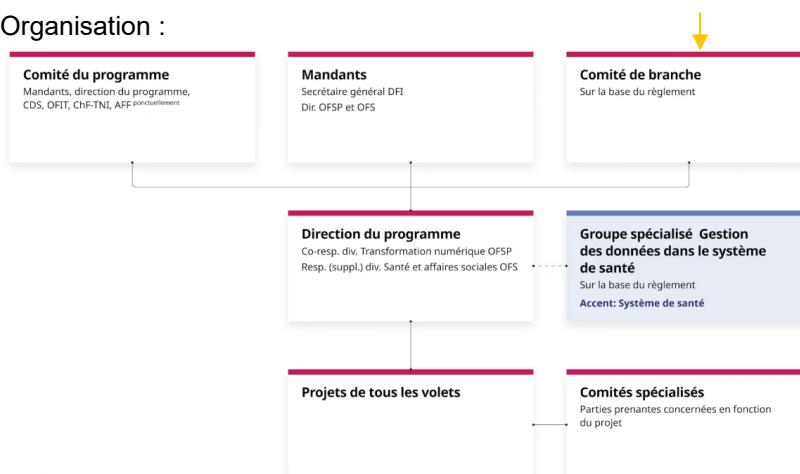
- Se concerter et formuler des recommandations au Département fédéral de l'intérieur (DFI) sur la priorisation des projets
- Définir les objectifs mesurables ainsi que les rôles et les responsabilités pour les projets
- Vérifier régulièrement les objectifs des différents projets et la communication dans sa propre organisation
- Soutenir activement les objectifs définis dans le cadre des différentes responsabilités

Membres :

Représentant·e·s des organisations de branche, dont les fournisseurs de prestations, les associations professionnelles, les assurances et les organisations de patient·e·s

Lien vers les informations détaillées sur le comité et le règlement: [Comité de branche](#);

Organisation :



DigiSanté - Organisation du programme | État : mai 2025

## Pré-requis pour représenter Physioswiss

- Compétences approfondies et expérience dans la numérisation et la transformation numérique dans le système de santé
- Connaissances approfondies de la branche de physiothérapie et du système de santé suisse
- Forte identification aux valeurs de Physioswiss
- Capacité de réflexion stratégique et prévoyante
- Réputation irréprochable et intégrité personnelle
- Indépendance vis-à-vis de liens d'intérêt susceptibles de nuire à la formation d'une opinion impartiale

### Langue

Excellent es aptitudes de communication orale en français et en allemand; compréhension orale et écrite dans les deux langues.

Les langues de communication utilisées lors des réunions sont le français et l'allemand. Les participant·e·s peuvent communiquer dans leur langue maternelle. La langue de travail des fiches d'informations sur les projets dépend de la langue du projet et est soit le français, soit l'allemand. Les procès-verbaux des réunions du comité de branche sont rédigés dans la langue des interventions.

### Réunions / Disponibilité

Le comité de branche DigiSanté se réunit au moins deux fois par an. Des réunions supplémentaires peuvent être organisées en cas de développements majeurs dans le système de santé, de changements significatifs au sein du programme ou sur mandat de représentant·e·s du comité de branche. Les dates des réunions sont définies à l'avance, lors de la phase de planification en début d'année. Le matériel nécessaire pour les réunions, y compris les fiches d'informations et l'agenda, sont mis à disposition des représentant·e·s par voie électronique au moins six semaines avant la réunion. Un nouvel envoi est possible dans les cas justifiés.

### Indemnisation

Selon le règlement d'indemnisation de Physioswiss

### Intéressé·e?

Veuillez envoyer votre CV et une courte lettre de motivation à Cornelia Furrer, Directrice adjointe et Etat-major Droit et Politique ainsi que membre de la direction:  
[cornelia.furrer@physioswiss.ch](mailto:cornelia.furrer@physioswiss.ch).